

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
6 mois: 16
12 mois: 9
Poste: 35 fr.
En an: 18
6 mois: 10
12 mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
17 Juin 1884.

Chronique générale.

Voici le bilan de la séance d'hier:
La première partie de l'amendement mi-
nistériel de M. Durand a été repoussé par
283 voix contre 118; et M. Durand s'est em-
pressé de retirer la seconde. Chat échaudé
crainit l'eau froide.

De son côté, la commission a vu rejeter
son article 20 qui établissait une exception
en faveur des élèves de l'École polytechni-
que et de l'École forestière.

M. Ténôt développe alors un amende-
ment qui, appuyé par la presse opportu-
niste, paraît devoir servir de terrain à une
lutte longue et opiniâtre.

Il propose de considérer comme présents
sous les drapeaux les élèves de l'École poly-
technique, de l'École normale supérieure,
de l'École forestière et de l'École des arts et
manufactures.

Il demande en outre qu'il soit créé des
écoles militaires ou des corps spéciaux d'ins-
truction destinés à former des officiers de
réserve. Les jeunes soldats et les engagés
volontaires pourraient y être admis après
concours. Les militaires qui auraient satis-
fait aux épreuves seraient nommés sous-
lieutenants auxiliaires; ils pourraient être
renvoyés dans leurs foyers, mais ils seraient
tenus de compléter par voie de stages an-
nuels dans les corps de troupes une durée
de service égale à celle du service accompli
par les hommes de la classe à laquelle ils
appartiendraient.

Enfin, les docteurs en médecine et les étu-
diants pourvus de seize inscriptions du doc-
torat, pourraient être nommés aides-ma-
jors auxiliaires. Ils seraient à la disposition
du ministre de la guerre pour faire le ser-
vice dans les corps de troupes ou dans les
hôpitaux.

Telle est l'économie de l'amendement Té-

not, qui est en contradiction flagrante avec
l'article 2 du projet de la commission,
adopté par la Chambre: « Le service mili-
taire est obligatoire, personnel et égal pour
tous. »

Pauvre « égalité démocratique »!

Nous faisons grâce des explications labo-
rieuses de M. Ténôt.

M. de Lanessan vient déclarer qu'il votera
contre l'amendement qui viole le principe de
l'égalité.

M. Campenon annonce, de son côté, qu'il
ne peut se rallier à l'amendement. Incidem-
ment il affirme que l'armée de première li-
gne et l'armée de seconde ligne sont en état
de tenir tête à n'importe quelle armée étran-
gère.

Dès lors, à quoi bon bouleverser de fond
en comble notre organisation militaire?

M. Ganault demande le renvoi de l'amen-
dement à la commission.

La commission repousse le renvoi.
L'amendement est rejeté par 375 voix
contre 45.

On annonce qu'une motion serait faite
pour demander à la Chambre de suspendre
la discussion de la loi militaire, qui menace
de s'éterniser, et pour demander la fixation
à jeudi prochain du débat sur la révision de
la Constitution.

On doit faire valoir à l'appui de cette mo-
tion que si la révision doit être consentie par
les deux Chambres, il importe que le Con-
grès se réunisse avant les vacances d'été, ce
qui ne pourrait avoir lieu si la Chambre,
appelée à se prononcer la première, ne pou-
vait statuer qu'à la fin du mois de juin.

ORGANISATION.

Une réunion socialiste vient d'avoir lieu
à la salle Favié.

Les résolutions suivantes y ont été prises:

« 1° La réunion invite les socialistes ré-
volutionnaires des diverses écoles à cesser
toute attaque les uns contre les autres, afin

de tourner tous leurs efforts contre l'ennemi
commun: la bourgeoisie;

« 2° Elle invite, en outre, les groupes
socialistes de chaque arrondissement à s'en-
tendre dans un but d'apaisement et de tolé-
rance et dans un but d'union future, sans
que leur forme actuelle de fédération ait à
en souffrir;

« 3° Elle émet le vœu qu'une réunion
ultérieure soit tenue pour avancer l'œuvre
de conciliation. »

Il y a là un exemple dont le conserva-
teurs devraient bien profiter.

Quand donc songeront-ils, eux aussi, à
s'organiser?

Le préfet de la Corse vient de convoquer
pour le dimanche 29 juin courant les élec-
teurs de toutes les communes du départe-
ment dans lesquelles, pour des motifs plus
ou moins légitimes, les maires n'avaient
pas fait procéder aux élections municipales
à la date des 4 et 11 mai dernier.

Nous avons déjà annoncé qu'une inter-
pellation sur les désordres et les abus de
l'administration départementale aurait lieu
prochainement.

Un certain nombre de députés ont pris
note de cas qui ne sont que trop analogues
à ceux de l'affaire corse.

On dit que M. Andrieux a déjà un dossier
considérable pour cette interpellation.

On assure que M. Trémontels, le trop
fameux préfet de la Corse, dont nous
avons annoncé le prochain déplacement,
sera nommé préfet de la Vienne, en rem-
placement de M. Obissier Saint-Martin,
qui se porte candidat à Libourne.

La Justice dit avoir reçu la communi-
cation suivante:

« Le groupe républicain radical socia-

liste anti-opportuniste du douzième ar-
rondissement:

« Considérant:
« Que le projet de révision présenté
par le ministre Jules Ferry, viole l'ar-
ticle 8 de la Constitution;

« Proteste énergiquement contre toute
limitation des travaux de l'Assemblée na-
tionale et engage les députés restés fidèles
à leur mandat, de prendre toutes les me-
sures pour sauvegarder les droits impres-
criptibles du suffrage universel. »

LES SOTTISES DE M. THOMPSON.

Des nouvelles graves arrivent de Cochin-
chine. Le gouverneur, en dépit des traités,
a voulu s'emparer de l'administration du
royaume de Kmer.

On raconte qu'après une scène assez vio-
lente, le représentant du protectorat et le
secrétaire de M. Thompson sont parvenus à
imposer au roi la Régie d'opium de notre
colonie.

Le ministère, soit qu'il ait été trompé, soit
qu'il n'ait pas compris la gravité de cette
entreprise, a tout approuvé.

Dans ses conditions, la régie a déplorab-
lement fonctionné et le résultat a été, pour
nous, un déficit de 45,000 piastres.

Pour conjurer cet échec financier, le
gouverneur a voulu substituer son autorité
à celle du roi.

Norodom a protesté et a réclamé près du
gouvernement français l'exécution des traités.
Le ministère a refusé d'entendre ce souve-
rain qui, depuis vingt ans, nous a toujours
été fidèle.

Le bruit court que les anarchistes au-
raient réussi à voler une caisse de cartou-
ches de dynamite destinées à la Compagnie
des mines de Blanzy.

On lit dans le National:

« Nous apprenons que l'accord est sur le

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

YVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

Première partie.

Je manquais totalement de souplesse; en ravan-
che, je bondissais avec une ardeur extrême.

— C'est un lion! c'est un lion! murmurait l'ex-
danseur; mais, mon cher, vous dépensez mille fois
trop de force.

Au bout d'une demi-heure, j'avais pourtant saisi
le pas. L'archet s'immobilisa sur la pochette, et le
maître me dit, sur le ton de la confiance:

— Maintenant, je vais appeler madame, et vous
essayeriez ensemble. Vous verrez quelle danseuse
inimitable! C'est un oiseau qui plane... une légère
gazelle...

Puis, presque bas, à l'oreille, il ajouta:

— Du reste, c'était une étoile!

— Thérésine! fit-il, élevant la voix.

— Tout de suite, je suis à vous, monsieur Haut-
da-cœur, j'écumais le potage, répondit, du fond de
la cuisine, une voix flûtée.

Et bientôt apparut l'astre au déclin.

L'ex-danseuse consolida sa fanche sur sa pauvre
tête tourmentée par les névralgies; puis elle posa
sa main, avec une grâce exquise, sur le drap de
mon habit, et le lion, soutenant la gazelle, conti-
nua son laborieux exercice.

Mme Thérésine m'encourageait par une pression
de main sur l'épaule; elle y marquait la mesure,
et quand j'avais réussi, elle me gratifiait de petits
sourires de reine indulgente.

Le soir, après les vêpres, je pris encore une
seconde leçon; et, vraiment, je dansai cette fois de
manière à faire honneur au célèbre artiste.

— C'est bien! c'est bien! répétait-il en m'ac-
compagnant jusqu'à sa porte.

Puis il ajouta, multipliant ses saluts:

— Vous irez loin, jeune homme: la jambe est
fine, l'oreille juste... Mais je vous recommande la
grâce... Oh! la grâce, c'est tout, mon cher.

La porte se referma.

Je fus bientôt sur la route des Platanes.

Je portais, sous le bras, une paire d'escarpins
soigneusement enveloppés dans un journal; à la
main, un carton contenant un chapeau à cloche et
une cravate blanche.

Grâce à ces élégances, j'espérais avoir grand air
devant Marthe, et ne pas faire tache à côté du beau
Félicien Delville.

J'atteignis mon logis par un vapereux clair de
lune. Cette face ronde et brillante, surplombant

au-dessus du clocher, semblait me sourire, me
souhaiter joyeuse bienvenue.

Que dire des trois jours qui précéderent la fête?

J'avais toujours dans l'oreille la suprême recom-
mandation du maître: « De la grâce, mon cher...
Oh! de la grâce, c'est tout. »

Vraiment, je ris encore de moi quand j'y songe;
mais, à chacune des récréations, je m'enfermais
dans ma chambre; et là, grimé sur la table, afin
de me voir en grand dans mon unique miroir, je
me faisais des courbettes et des sourires. J'essayais
lequel était préférable de l'ancien salut à la fran-
çaise, de ce salut respectueux, où tout le corps se
voûte dans un gracieux arc de cercle, ou bien du
petit coup de tête que donnent nos élégants actuels,
comme si le ciel les eût affligés d'un cruel terti-
colis.

Puis, la leçon de maintien prise ainsi devant le
miroir, je recommençais mes pas de mazurka à
travers la chambre.

Un soir, Geneviève monta tout en émoi, le balai
en main.

Elle resta stupéfaite devant mes essais. En cet
instant, je faisais un entrechat, en serrant tendre-
ment une chaise sur mon cœur.

— Ah! Jésus Dieu! s'écria ma vieille nourrice,
vous dansiez, monsieur Yves... Et moi qui croyais
que vous combattiez un rat... Ça faisait tant de
tapage sur les poutres de la cuisine. Je venais vous

aider avec mon balai; car, vrai de vrai, cette
année, il y a un tas de ces vilaines bêtes dans la
maison.

Comme un écolier pris en faute, je baissai la tête.
Elle eut un bon sourire.

— Faut pas être honteux, me dit-elle, pour un
peu d'amusement que vous prenez, mon bon cher
maître... Est-ce que je ne sais pas que vous êtes
tout jeune encore! On a beau être savant, un
maître d'école, ça n'empêche pas d'avoir ses vingt
ans... Allons, dansez encore.

Elle redescendit dans sa cuisine; et moi, malgré
la pleine conscience de mon ridicule, je continuai
mes études.

Comme il fallait que j'aimasse Marthe!

XI

Et le jour du bal, quels soins inaccoutumés den-
nés à ma parure! J'avais appelé Geneviève à mon
aide. Ses grands yeux doux exprimaient le conten-
tement. Elle était toute fière que j'eusse égard à ses
conseils dans une circonstance aussi grave.

— Tenez, me disait-elle, voyez le beau linge que
je vous ai repassé moi-même; c'est de la pure toile
de lin; et puis, ce gilet, comme il aura bel air.

En parlant ainsi elle déposait, sur le lit, tous les
articles destinés à ma toilette. Nous sortîmes
encore, du fond d'une vaste armoire, mon habit de
gala. Pauvre habit de mon père! je ne le mettais



point de se faire au sujet du tracé du chemin de fer à travers les Pyrénées.

» La France accepte l'itinéraire par Canfranc, mais à la condition expresse que la voie projetée sera modifiée de manière à raccourcir autant que possible la distance qui sépare notre frontière des ports du midi de l'Espagne et notamment de Carthagène.

» Le cabinet de Madrid, saisi de la question, est, nous assure-t-on, tout disposé à donner satisfaction au gouvernement français. »

#### TIRAGE DE LA LOTERIE TUNISIENNE.

Un tirage supplémentaire de la loterie tunisienne a eu lieu hier matin, à onze heures, au Cirque d'Hiver, sous la présidence de MM. Ravasse et Grundelers, de MM. E. Detré, secrétaire-général, et Tomasi, commissaire de police.

Après une allocution du président dans laquelle il a déclaré que si le hasard amenait la sortie de numéros dont les billets ne sont pas encore entre les mains du public, ces numéros seraient annulés, le tirage a commencé.

Le lot de cinquante mille francs est échu au numéro 4,138,582, sorti le premier.

#### Gros lot.

50,000 fr. gagnés par le numéro 4,138,582.

#### Lots de dix mille francs.

4,744,663 — 5,038,531.

#### Lots de cinq mille francs.

434,402 — 2,420,694.

#### Lots de mille francs.

4,236,818 — 5,101,214 — 3,351,325 — 54,280 — 4,578,933 — 4,320,267 — 2,023,009 — 2,499,654 — 943,680 — 4,787,329.

#### Lots de cinq cents francs.

3,227,193 — 4,531,077 — 755,846 — 4,235,660 — 3,325,821 — 2,385,044 — 4,130,453 — 2,625,288 — 566,478 — 4,332,499.

Les cinquante autres numéros formant le complément de ce tirage, gagnent chacun cent francs.

Tous les numéros, même ceux qui ont gagné à ce tirage, conservent tous leurs droits au tirage définitif d'un million de francs fixé au 17 juillet prochain.

## ÉTRANGER

ESPAGNE. — On écrit de Xérès au *Matin* :

« Sept individus condamnés à mort pour participation aux actes de la « Mano Negra » ont été exécutés, samedi matin, à huit heures.

» Les autorités avaient pris la précaution de faire entourer le lieu de l'exécution d'un fort cordon de troupes et de police. L'affluence des curieux était considérable, mais tout s'est passé sans encombre.

» On se souvient que quatorze individus avaient été condamnés à mort, mais cinq d'entre eux ont eu leur peine commuée en

jamais sans une émotion profonde.

Ah! père, cher père, comme je te regrettais toujours.

Le vieil habit avait été retouché selon les règles de la nouvelle mode; le drap en était encore noir et lisse, et Geneviève m'encourageait.

— Je vous le dis, moi, monsieur Yves, croyez-en votre vieille Geneviève, vous serez le plus beau cavalier du canton... Surtout, quand vous en serez à votre nœud de cravate, appelez-moi; vous verrez comme je m'entends bien à tourner une rosette... Je faisais toujours celle de défunt votre père, ajouta-t-elle avec attendrissement.

Ma tournure était vraiment assez présentable lorsque Geneviève eut donné, à ma parole, le coup de maître; et, tout fier de mon élégance inusitée, pédestrement, je me rendis à la Gondinière.

Tout le village, massé près de la grille, dévorait des yeux les apprêts de la fête.

Dans mon empressement, j'avais par trop avancé l'heure. Les salons étaient encore vides.

Lucienne allait et venait d'un appartement à l'autre, donnant aux laquais les dernières instructions, allumant les candélabres, et plaçant sur les consoles d'élégants vases de fleurs.

M. Deline promenait sur les décors un regard satisfait, et répétait avec un geste magistral :

— C'est bien, très-bien, ma fille. Cette fête aura certainement un éclat incomparable.

celle de l'emprisonnement à vie. Le sixième est devenu fou et le septième, après s'être fait délateur, s'est suicidé dans sa cellule. »

LA QUESTION DU MAROC. — D'après le *Standard*, l'Espagne est entrée en négociations avec l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, au sujet des affaires du Maroc.

Le cabinet de Madrid aurait proposé une action commune de ces puissances dans le cas où le grand shérif tenterait d'organiser une rébellion contre le sultan du Maroc, pour préparer ainsi le terrain à l'intervention française. L'Espagne prétend savoir que c'est là le but visé par M. Ordega.

LE MAHDI. — Londres 14 juin. — D'après une dépêche du Korosko que publie le *Times*, le Mahdi serait en marche sur Dongola avec 35,000 hommes. Il espérerait se rendre maître de la ville avant le commencement du Ramadan, c'est-à-dire d'ici à douze jours.

#### REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine n'a pas été fertile en affaires; on a essayé un moment de passer sur les cours, mais pas pour longtemps. Les spéculateurs qui avaient pris peur se sont rassurés et ont repris les positions qu'ils avaient quittées. Aujourd'hui le marché est meilleur et si l'activité était plus grande on ne serait pas sans voir prochainement se dessiner un nouveau mouvement de hausse accentué.

Le 3 0/0 est à 79.27 1/2, l'amortissable à 80.35, le 4 1/2 à 108.20.

L'Italien avait subi également la lourdeur de nos rentes, il était à un moment descendu au-dessous de 97 fr., on prétendait alors que le vote des conventions avec les chemins de fer n'aurait pas lieu, mais il paraît que ce n'était qu'un on-dit. L'Italien s'inscrit aujourd'hui à 97.27 1/2.

La Banque de France est à 5,180, son bilan affiché présente les variations suivantes.

	Augmentation.	Diminution.
Encaisse .....	2,233,283	
Effets de commerce .....	1,789,000	
Avancées sur titres .....	2,106,000	
Frais généraux .....	63,675	
Circulation .....		20,684,000
Compte courant du Trésor .....	899,569	
Comptes courants .....		8,959,000
Bénéfices .....	1,342,673	

Le Crédit Foncier a fait exception à la réaction qui s'est produite, il a toujours maintenu ses cours avec une grande fermeté, il a des tendances à dépasser de beaucoup le cours de 1,335 où nous le trouvons aujourd'hui.

Les obligations du Crédit Foncier soit Foncières soit Communales sont recherchées au comptant, la marge qui existe encore entre le cours actuel et le prix de remboursement ou même le prix d'émission de quelques-unes d'entre elles est encore très-suffisant pour tenter les capitaux de l'épargne.

La Banque de Paris reste à 848.75. Le Comptoir d'É-compte qui doit prêter son concours à la conversion de la dette tunisienne est à 972.50. La Banque d'Escompte se tient à 537.50. La Société Générale s'échange à 477.50. C'est aujourd'hui que s'ouvre et se ferme la souscription aux 56,000 obligations Zafra à Huelva, aux guichets de la Société Générale ainsi que dans toutes ses succursales. On assure que de nombreuses demandes sont déjà parvenues de province. Le Crédit Lyonnais est sans demande à 557.50. Ses cours faiblissent de jour en jour.

Le Crédit Industriel et Commercial cote 680.

Pas d'affaires sur la Transatlantique. On affirme que Gavini et Dréolle vont être obligés de demander leur démission; la qualité de député ne se concilie guère avec celle d'administrateur d'une Société subventionnée par l'État.

Craignant de lui paraître importun, je me réfugiai dans l'ombre d'un massif.

— Excellent observatoire, me disais-je; quelles bonnes études locales je ferai d'ici!

Les voitures ne tardèrent pas à rouler sur le sable de l'avenue; carrosses, chars-à-bancs, coupés luxueux, d'où sortaient les types les plus variés: gentilshommes campagnards entre deux âges, à la mine épanouie. Puis venaient leurs fils; la jeune France, les cheveux à la Capoul, le torçnon à la main, le gilet en cœur. C'étaient de charmants cavaliers pleins d'entrain et d'élégance. Félicien Delville en était le roi.

Quant aux invitées, comment les décrire?

La belle jeunesse! Qu'elle était fraîche et vermeille, rieuse et légère! Là, je voyais la beauté blonde et la beauté brune, le visage mutin et le visage rêveur; mais pas une de ces jeunes filles n'aurait pu rivaliser de fraîcheur et de grâce avec Marthe Delvine.

Au vestiaire se déployaient les longues traînes, soigneusement étalées par les mains de la prévoyante mère.

Avec le costume de la route, chaque invitée abandonnait sa physionomie habituelle... hélas! pour la reprendre à la sortie; puis, le sourire aux lèvres, la taille bien cambrée, le pied agile, on pénétrait dans le grand salon, étincelant de lumière.

(A suivre.)

DU CAMPFRANC.

Signalons sur le marché du comptant une certaine activité sur les obligations Ouest Algérien 4 0/0 (garanti par l'Etat) qui au cours de 432 fr. trouvent beaucoup d'amateurs qui s'assurent un placement de 4.65 0/0 sans compter la prime de remboursement à 500 fr.

L'Égypte Unifiée n'a pas eu de grandes variations à 308.75.

La nouvelle de la conversion de la dette turque n'a pas été favorablement accueillie, la Turc 5 0/0 s'en ressent, il est délaissé à 8.25. La Banque Ottomane s'est un peu relâchée hier, elle cote 650.

Les chemins de fer français n'ont pas éprouvé de grands changements dans leur cours, les diminutions des recettes n'inquiètent pas beaucoup les actionnaires qui sont assurés contre toute diminution dans les dividendes. Le Nord cote 1,740, le Lyon 1,225, l'Orléans 1,312.50, le Midi 1,205, l'Est 765, l'Ouest 820.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST.

Plusieurs membres du barreau de Saumur nous adressent la note suivante :

« Dans un entre-filet de chronique locale du 14 juin dernier, il est dit que la Cour de cassation a annulé la décision de la Cour d'Angers retirant aux avoués de Saumur la faculté de plaider devant le Tribunal civil.

» Cet arrêt n'a pas la portée que semble lui attribuer l'article communiqué, et il est utile d'en préciser le véritable sens juridique.

» La Cour de cassation a seulement déclaré que la plaidoirie ayant été accordée aux avoués pour l'année judiciaire 1883-1884, cette faculté, exceptionnelle d'ailleurs, ne pouvait leur être enlevée au cours de cette même année judiciaire.

» Que cette mesure, inspirée par le nombre actuel des avocats, ne pouvait néanmoins être prise conformément à l'article 3 de l'ordonnance du 14 mars 1822, que dans la première quinzaine du mois de novembre, c'est-à-dire à la rentrée des Tribunaux.

» Le barreau de Saumur se compose actuellement de cinq membres, nombre plus que suffisant pour assurer l'expédition des affaires.

» Il pourra donc, reprendre au mois de novembre prochain, la plaidoirie civile, à l'exclusion des avoués, dont le rôle se bornera aux actes de la procédure. »

#### LA MUSIQUE DU 435<sup>e</sup>.

Nous venons d'assister à deux soirées musicales fort intéressantes.

Dimanche, c'était la musique municipale qui reprenait plusieurs fantaisies dont l'exécution méritait d'unanimes applaudissements.

Hier soir, la musique du 435<sup>e</sup> de ligne, à son retour du camp du Rochard, s'est de nouveau fait entendre. Le public a été bien inspiré de profiter de cette bonne fortune, car cette harmonie doit perdre, paraît-il, plusieurs de ses artistes. On nous assure en effet qu'au départ de la classe prochaine, plus de quinze musiciens regagneront leurs foyers, l'organisation militaire actuelle ne leur permettant pas de contracter, dans des conditions avantageuses, un nouvel engagement. Toutefois, le haut mérite de M. Elfrigue saura former des solistes qui atténueront les vides faits par le départ de la classe 1879.

Comme la dernière fois, chaque morceau a été applaudi, en particulier la *Fille du Régiment* et les *Dragons de Villars*. — *Vive l'Anjou*, dont le 3<sup>e</sup> mille vient de paraître, a aussi été donné à la satisfaction de tout l'auditoire; mais on ne peut demander, même aux plus forts musiciens, d'être de parfaits chanteurs, surtout après une marche de vingt-huit kilomètres et les fatigues du camp.

Enfin, dans la charmante valse le *Bengali*, la flûte a de nouveau admirablement gazouillé. On se souvient qu'à la soirée du 25 mai, toute la foule s'était levée pour demander une nouvelle audition; aussi a-t-on été charmé, hier soir, de voir ce morceau figurer de nouveau sur le programme; les applaudissements n'ont pas été ménagés au flûtiste.

La musique ne s'en est pas tenue à son programme; l'accueil sympathique fait à M. Elfrigue et à ses musiciens nous ont valu un morceau supplémentaire, le *Flamand*, qui a été également applaudi.

Ce matin, à 4 heures 1/2, le régiment est parti, musique en tête: il passera la journée aux Rosiers; la seconde colonne

du régiment, venant de Chinon, est arrivée aujourd'hui à Saumur.

La Loire, qui avait cru de 50 centimètres dans la nuit de dimanche à lundi, n'a pas augmenté sensiblement la nuit dernière. Hier soir, elle était cependant couverte d'une écume épaisse qui donnait de l'inquiétude pour les prairies.

Dimanche soir, quatre jeunes gens de Saumur se rendaient à Villebrienne. En passant au Chapeau, ils firent la rencontre d'une dizaine d'ouvriers riveurs de l'usine Cail, tous plus ou moins avinés. Une rixe s'engagea. Nos jeunes compatriotes ont été battus, mais il n'y a pas eu de coups de cou-teau, ainsi que le bruit en avait couru.

Procès-verbal a été dressé contre les agresseurs.

L'écurie de M. G. Guinebert vient encore de se distinguer aux courses d'Angers qui avaient lieu dimanche.

*Soledad*, monté par Holford, est arrivé première, gagnant le prix de 2,000 fr. (prix de Maine-et-Loire).

*Golden-Penny* (également à M. Guinebert) monté par Barkock, est arrivé second dans ce même steeple.

A cette course ont encore pris part *Rapide*, à M. Ch. Bariller, et *Papillon III*, à M. Forcinal.

M<sup>r</sup> Freppel, évêque d'Angers, vient d'adresser la circulaire suivante aux curés de son diocèse :

#### EVÊCHÉ D'ANGERS.

Angers, le 10 juin 1884.

Mon cher curé,

Par suite d'un arrangement conclu entre le ministre des cultes et l'évêché d'Angers, l'administration provisoire de la Caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse a été réglée comme il suit :

1<sup>o</sup> Les valeurs composant l'actif de la Caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers, ainsi que les archives et autres papiers et effets, resteront à l'évêché, siège de l'établissement, après inventaire préalable. Le commissaire civil nommé par le ministre des cultes pourra en prendre connaissance, mais sans déplacement des pièces.

2<sup>o</sup> Les cotisations volontaires des ecclésiastiques et les prélèvements des fabriques seront versés à la Caisse, qui reste à l'évêché. Les quittances seront revêtues de la signature de M. Norbert Rodière et du contre-seing de l'évêque d'Angers.

3<sup>o</sup> M. Norbert Rodière fera parvenir à l'évêque d'Angers, à la fin de chaque mois, un état certifié véritable des sommes versées.

4<sup>o</sup> L'évêque d'Angers portera à la connaissance de M. Norbert Rodière, au fur et à mesure que le cas se présentera, les secours ou pensions qu'il aura alloués aux ecclésiastiques de son diocèse.

Je vous prie de vouloir bien donner connaissance de ces dispositions au conseil de fabrique et aux ecclésiastiques de la paroisse.

Agréez, mon cher curé, l'assurance de mon sincère attachement.

Signé : CH.-ÉMILE, évêque d'Angers.

#### CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Fête du T.-S. Sacrement.

Mercredi 18 juin, à 4 heures, vêpres, procession dans le jardin de la maison N.-D. — Salut solennel.

#### La Fête-Dieu à Angers.

La procession du Sacre a eu lieu dimanche, à Angers, par un temps splendide et au milieu d'une foule nombreuse et recueillie. Nous n'avons pas rencontré un seul agent en uniforme, mais l'absence de la police et de la gendarmerie ne s'est pas fait sentir. Un ordre parfait a régné sur tout le long parcours. Pas un cri, pas un murmure ne s'est élevé: un sentiment spontané de respect et de piété courbait tous les fronts au passage du Dieu de l'Eucharistie.

Cette belle et longue procession, que la population d'Angers et des environs retient chaque année avec tant de plaisir, n'a rien perdu de la splendeur et du caractère éminentement religieux qui la distinguent. Partout les maisons et les rues étaient ornées et



abonnés avec beaucoup de goût; la foule compacte sur tous les points et principalement au terre Saint-Laurent, où M. Frappel, qui portait la bénédiction du haut du dais, a donné la bénédiction qui domine toute l'église.

Le retour s'est fait avec le même ordre. La procession comprenant d'abord les écoles des différentes congrégations de la ville avec leurs bannières et leurs emblèmes; les religieuses des différents ordres; les élèves des Frères des Ecoles chrétiennes; le pensionnat Saint-Julien avec sa musique bien dirigée et qui a été remarquée; le pensionnat Saint-Urbain, les élèves du petit séminaire Mongazon; les cercles d'ouvriers, les patronages, la Confrérie de Notre-Dame de l'Adoration diurne et nocturne; l'Union de Saint-Vincent de Paul; les professeurs et élèves des Facultés catholiques, etc., etc. Suivaient le clergé des paroisses, le clergé de la cathédrale, le Chapitre précédent le dais.

Derrière le dais, venaient ensuite, fermant la marche, des groupes de laïques, hommes et femmes, venus pour rendre hommage au Saint-Sacrement. Jamais cette partie du cortège n'avait paru plus compacte; les cahouillages d'Angers ont voulu témoigner de leur foi et prouver que leur nombre ne va pas en diminuant.

Pour la première fois depuis de longues années, et suivant les nouveaux règlements militaires, aucune escorte d'honneur n'a été envoyée au Saint-Sacrement (service des places 1883).

Plus d'une personne a, peut-être, au cours de cette belle journée, envoyé un regret à celles de nos cités voisines, où une prohibition inexplicable est venue empêcher la touchante manifestation que six siècles avaient respectée.

**POITIERS.**

La procession générale de la Fête-Dieu, présidée par Mgr l'évêque de Poitiers, a eu lieu dimanche matin avec un grand concours de fidèles. On y remarquait plus d'hommes que les années précédentes.

Trois magnifiques repositaires avaient été dressés dans la cour de l'hôtel de Soubeyran, rue des Grandes-Ecoles, sous un porche de la rue des Vieilles-Boucheries et à l'angle des rues de l'Hospice et des Quatre-Vents.

La musique de Notre-Dame-des-Dunes assistait à la procession.

**NANTES.**

Un assassinat a été commis hier matin, entre 4 et 5 heures, rue Lanoue-Bras-de-Fer. Le nommé Henri-Philippe Mariot, habitant, âgé de 53 ans, a tué Anne Brebion, sa femme, âgée de 60 ans, en la frappant pendant son sommeil de cinq coups de couteau à la figure et au cou.

L'assassin s'est ensuite fait justice en se pendant au moyen d'une corde attachée à une poutre d'un petit atelier situé au fond de son jardin.

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**LA FOIRE AUX MARIAGES**

Une jeune fille pourtant avait baissé les yeux et regardé ce dernier trait. Elle se remit à causer avec son mari de Sainte-Anne d'Aurey, lieu de pèlerinage fameux. Robert bavarda sur les 5,000 menhirs de Carnac avec son voisin, beau gars de trente ans à la figure brunie par le grand vent, à la bouche garnie d'une mâchoire solide comme celle d'un terre-neuve. Maxime s'entretint avec le Nantais sur Saint-Nazaire, Savenay et Vannes.

— Ou comptez-vous arrêter maintenant? demanda le petit vieux, dont les yeux vifs et malins indiquaient bien la propension à la curiosité.

— Mais d'abord à Landerneau, puisque c'est jour de marché, lui répondit-il.

Le bout-en-train Robert ne le laissa pas pourrir, et s'écria: « Alors mes amis, il y aura du bruit dans Landerneau! »

Cette exclamation, rééditant le proverbe populaire qui a longtemps jeté le ridicule sur cette petite ville de la Bretagne bretonnante, loin de troubler nos compagnons de route, les tint, au contraire, un moment en gaieté.

Je repris: Ensuite, nous ferons halte à Morlaix, à Guingamp, à Saint-Brieuc...

Les constatations ont été faites par M. le docteur Menager, requis à cet effet.

Les époux Mariot étaient dans une situation aisée; mais le mari s'adonnait à la boisson et donnait depuis quelques jours des signes d'aliénation mentale.

L'avant-dernière nuit, vers 44 heures, un soldat d'administration a été frappé d'un coup de couteau, rue du Port-Maillard.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. L'agresseur est arrêté.

M. Gaudin, député de la Loire-Inférieure et conseiller général, est mort l'avant-dernière nuit.

Il siégeait à droite.

**Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 16 juin.**

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 16 » » 17 » »	9 50 à 10 » »	9 50 à 10 » »
Saumur, 17 50 18 » »	9 25 » » » »	9 25 » » » »
Baugé, 17 75 18 » »	9 50 » » » »	9 50 » » » »
Segré, 18 » » » » » »	9 25 » » » »	9 25 » » » »
Beaufou, 17 50 » » » »	9 50 » » » »	9 50 » » » »
Montfaucon, 17 50 » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Montreault, 17 » » » » » »	9 50 » » » »	9 50 » » » »
Chemillé, 17 50 18 » »	8 50 9 » »	8 50 9 » »
Champtoceaux, 17 75 » » » »	9 » » » » » »	9 » » » » » »
St-Flor-le-Vieil, 17 75 » » » »	9 » » » » » »	9 » » » » » »
Vihiers, 17 » » 17 50	8 » » 8 50	8 » » 8 50
Brissac, 17 50 » » » »	8 25 » » » »	8 25 » » » »
Chalonnès, 17 50 17 75	9 » » » » » »	9 » » » » » »
Doué, 17 » » 17 50	8 25 8 75	8 25 8 75

A Nantes, les blés américains disponibles, de 23 50 à » » les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 17 77 à 18 25 les 80 kilos.

**CONSEILS ET RECETTES.**

**LA ROUILLE DES BLÉS.**

Quoi que la question de l'origine de la rouille des blés soit controversée, M. Dumas, professeur d'agriculture à l'école normale d'Auch, affirme que la rouille qui cause dans nos blés des ravages si considérables provient souvent du développement d'un petit champignon microscopique appelé œcidiumberberidis, qui prend naissance sur l'épave-vinette et qui de là se trouve emporté par les vents au moment de la floraison des blés; les spores de ce champignon envahissent peu à peu la pièce entière, quelle que soit son étendue.

Tous les pieds d'épave-vinette devraient donc, dit-il, être arrachés ou du moins tenus coupés chaque année afin d'empêcher la floraison de se produire.

Cet arbrisseau est bien loin par son agrément de compenser l'énorme préjudice qu'il cause sur une très-grande échelle à notre agriculture.

A l'appui de sa thèse, M. Dumas cite l'exemple de propriétaires dont les blés étaient ravagés par ce fléau et qui, ayant consenti à sacrifier les épaves-vinettes de

— Eh ben ! fit la petite vieille de Brest, je vois, Messieurs, que si je vous laissais faire, vous omettriez dans votre voyage la chose la plus curieuse peut-être de la Bretagne.

— Quoi donc? nous écriâmes-nous tous les trois avec un ensemble parfait.

— La Foire aux Mariages, mes beaux messieurs.

— Ah ! pour le coup, s'écria Robert parlant d'un éclat de rire, voilà une foire que je ne connaissais pas et qui, effectivement, doit être d'une vue originale. Et quand et où a-t-elle lieu cette singulière foire?

— Le 22 septembre, après-demain, dans notre Finistère, à Penzé, tout près de Morlaix.

Et la petite vieille, d'un air tout guilleret, se mit à fredonner:

Penzé, c'est dans le Finistère,  
Tout près de Morlaix; c'est charmant:  
Il y serpente une rivière,  
Puis les gars y sont bien, vraiment!  
Mais, messieurs, ce qu'en vos voyages  
Vous n'avez point vu... vous riez?  
C'est... c'est la Foire aux mariages!  
Eh bien! dites, vous l'avez.

**REFRAIN:**  
La Bretagne, quel pays drôle!  
Ah ! comme on s'y marie... écoutez-moi donc ça.  
Oui, sûr, de l'un à l'autre pôle,  
Ce n'est nulle part comme là!

leurs propriétés, n'ont plus vu la rouille reparaitre.

**Un Partisan convaincu.**

« Je certifie que depuis que je fais usage de vos célèbres Pilules Suisses à 1 fr. 50, dont la réputation est à juste titre connue, je me porte toujours bien; aussi, pour en propager les bienfaits, j'engage tout le monde à les employer. Je le déclare hautement; vous avez rendu à l'humanité et à la médecine un immense service. Je digère mieux, je ne souffre plus des reins; on ne peut exprimer les bienfaits qu'on ressent après en avoir fait usage: elles n'occasionnent aucun malaise, elles sont d'un emploi facile, avantage sérieux sur les autres produits similaires. Si mon appréciation peut vous être de quelque utilité, je vous autorise volontiers à la publier. H.-J. GAZEAUX, Dunkerque. »

A. Herzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

**LECTEUR!** Si vous ne voulez pas être trompé en achetant les *Pilules Suisses*, exigez rigoureusement sur la boîte la *croix blanche* sur fond rouge, et le nom du fabricant sur la bande: A. HERZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

**Vive l'Anjou!**

**POLKA CHANTÉE.**

Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X\*\*\*.

Dédiée à M. SINEAU, ex-chef de musique au 77<sup>e</sup> de ligne.

**Le 3<sup>e</sup> mille est en vente.**

A Saumur, chez M<sup>me</sup> MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

PRIX NET: 50 CENTIMES.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

*Sommaire du n° 168. Arlequin, fabricant de constitutions, s. g. d. g. (suite). Une loi municipale. Le Divorce. Effets du Divorce. Encore une statue! Les 40 millions des d'Orléans. L'institutrice de Damiette. Correspondances. Choses et autres. Le maire républicain (chanson).*

C'est une chanson, poursuivait-elle quand elle eut repris haleine, qui a été faite par un jeune Parisien de passage à Penzé, le jour de la Foire aux mariages.

Et depuis, tout le monde la chante à dix lieues à la ronde.

— Voyons, la brave petite mère, lui dit Maxime après que tout le wagon eut applaudi la chanteuse octogénaire, qu'est-ce que c'est que cette foire? Contez-nous cela, nous sommes tout oreilles.

— Oh ! que nenni ! riposta la petite vieille, une chose que l'on connaît n'a plus le charme de l'imprévu; je ne puis vous dire que ceci: Soyez à Penzé, après-Jemain, et vous verrez la foire aux mariages; et vous n'aurez pas regret de votre journée. Moi qui vous parle, j'habite Brest, mais je suis de Plounerin, non loin de Penzé, et je me suis mariée à la foire aux mariages. J'avais alors dix-neuf ans, il y a de ça soixante ans, mais dans ce temps-là, j'en valais bien une autre; j'avais de belles dents et des joues fraîches comme nos pommes; aujourd'hui, je ne suis plus qu'une petite ratatinée; que voulez-vous, c'est la vie; après moi, ce sera le tour d'une autre.

— « Landerneau ! Landerneau ! » cria, tout à coup, le conducteur du train. Je saute à terre, et, pour aider plus efficacement notre octogénaire dans sa descente du wagon, je la prends dans mes bras tout comme une fillette (à quatre-vingts ans on est

**Théâtre de Saumur.**

**TOURNÉE E. SIMON (12<sup>e</sup> année).**

**JEUDI 19 juin 1884,**

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de

**M<sup>lle</sup> MARIE KOLB**

Du théâtre national de l'Odéon,

M. COURCELLES, des Variétés. — M<sup>me</sup> PAUL DESHAYES, de l'Ambigu. — M. DUBREUIL, de l'Ambigu. — M. EMILE PETIT, de l'Ambigu. — M<sup>lle</sup> CLAUDIA, des Variétés. — M. D'HERBILLY, de l'Ambigu. — M<sup>lle</sup> LUCY JANE, de l'Ambigu.

**MA CAMARADE**

Comédie en 5 actes, de MM. Henri Meilhac et Philippe Gilles.

M<sup>lle</sup> MARIE KOLB jouera le rôle d'Adrienne.

Distribution :

- |                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| Cotentin .....               | MM. Courcelles.             |
| Boistulbé .....              | E. Petit.                   |
| Des Platanes .....           | Dubreuil.                   |
| André .....                  | Valian.                     |
| Desbarriques .....           | Ravan.                      |
| Gontran .....                | Myrtil.                     |
| Adrienne .....               | M <sup>me</sup> Marie Kolb. |
| Sydonie .....                | P. Deshayes.                |
| M <sup>me</sup> Eugène ..... | Claudia.                    |
| Mélie .....                  | Lucy Jane.                  |
| Adélaïde de Valgeneux .....  | Dartois.                    |
| Berthe .....                 | Pierremont.                 |

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**Caisse d'Épargne de Saumur.**

Séance du 15 juin 1884.

Versements de 35 déposants (10 nouveaux), 19,206 fr. 92.

Remboursements, 26,641 fr. 36 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amboillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Lévéés et de Gennevilliers.

**Éviter les contrefaçons**

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REY et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

bien souvent redevenue l'enfant de dix ans) et je la dépose doucement sur le sol. « Mon bon monsieur, me dit-elle avec effusion, que je vous embrasse ? je ne sais point remercier autrement. » Je me laissai faire, car j'ai encore la naïveté de croire que le baiser d'un vieillard est une sorte de bénédiction. Un échange de salutations cordiales eut lieu avec tout le monde de notre compartiment, puis on se quitta et chacun alla à ses affaires.

Rien à dire sur notre séjour à Landerneau. Nous avons vu, dans cette ville de sept mille habitants, un marché comme tous les marchés du monde. Notons cependant que là, comme dans tout ce qu'il est convenu d'appeler la Bretagne bretonnante, le paysan ne parle pas français; c'est peu flatteur pour notre XIX<sup>e</sup> siècle qu'on appelle communément le siècle du progrès, et c'est encore moins flatteur pour la France qui a, dans ce coin de terre, des enfants ne sachant pas la langue du pays qu'ils ont mission d'aimer, d'honorer et de défendre; mais si nous cherchions, nous trouverions encore bien d'autres taches au siècle du progrès. Passons !

Le lendemain soir, nous couchions à Penzé, afin d'être debout de bonne heure et de jouir amplement de la foire aux mariages.

(A suivre.) **RAOUL BONNEBY.**



EXCELLENT PLACEMENT EN TOURAINE  
Près chemin de fer.

### A VENDRE Belle Terre

DE GRAND AVENIR.  
275 hectares, dont 60 de prairies, 20 de  
jeunes vignes, en rapport,

Château, parc, futaies, taillis, fer-  
mes, cheptel important, céréales, rac-  
ines, élevage, engraissement, culture  
industrielle.

Beaux revenus.

Pour les renseignements, s'adresser  
au bureau du journal. (402)

Agence des Ventes et Locations  
(2<sup>e</sup> année)

### L. RENARD

ANCIEN NOTAIRE,

16, rue Verte, Saumur.

A LOUER : maisons avec remis-  
s, écuries et jardins.

A VENDRE : maisons au centre de  
la ville, fermes et closiers.

A CÉDER : fonds d'épicerie et  
café.

Recouvrements de toute nature.  
Placements de fonds.

S'adresser à M. RENARD, agent  
d'affaires, 16, rue Verte.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,  
BEAU ET VASTE

MAGASIN  
Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M<sup>me</sup> DUPUY-LEBRETON,  
même rue. (86)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON  
Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à M<sup>me</sup> Ollivier DE LAEU,  
ou à M<sup>me</sup> DELAUNAY, huissier, quai de  
Limoges. (334)

### A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou  
maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe,  
caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER DE SUITE,

Une Écurie et un Grenier

Sis à Saumur, rue du Roi-René.

S'adresser à M<sup>me</sup> CAHOURT.

### A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

Deux bons Billards

S'adresser au CAFÉ DE LA PAIX.

### AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

### M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au  
rez-de-chaussée.

La maison se charge des  
RÉPARATIONS.

Pour cause d'agrandissement, à  
partir du 24 juin, les magasins et  
ateliers sont transférés 43, rue du  
Portail-Louis.

### AVIS

M. Auguste DOC, graveur,  
nouvellement arrivé de Paris, vient  
de s'installer à Saumur.

Élève de graveurs éminents, il est  
à même de répondre à toutes les de-  
mandes qui pourront lui être faites  
pour tout ce qui concerne la gravure  
sur métaux, nacre, ivoire, orfèvrerie,  
bijoux.

Chiffres, armoires, écrous,  
adresses, etc., etc.

Atelier, 91, rue de Fenet.

Manufacture de Pianos et Orgues

Rue de Montreuil, 119, Paris  
12 Médailles d'honneur

### L'ÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la  
maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau  
du journal.

### CIDRE EXQUIS

20 fr.; pur jus, 35 fr.

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-  
Inférieure).

UN HOMME désire trouver une  
place comme domestique-jar-  
dinier ou comme garde par-  
ticulier.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean  
prochaine, un garçon de ma-  
gasin muni de très-bonnes réfé-  
rences.

S'adresser à la VILLE DE PARIS,  
place Saint-Pierre.

M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue  
Dacier, n<sup>o</sup> 28, demande un jeune  
homme sachant bien écrire.

ON DEMANDE un concierge.  
S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de  
santé, stoma-  
chique et fortifiant, préparé par R.  
BARLERIN, ph.-chim., à TARARE  
(Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé  
aux personnes nerveuses; il facilite la  
digestion, guérit la gastrite, les gas-  
tralgies et les irritations d'intestins;  
il détruit la constipation, stimule  
l'appétit, rend le sommeil aux per-  
sonnes irritées par un travail excessif,  
donne les meilleurs résultats dans la  
MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ  
BARLERIN est un fortifiant par excel-  
lence, qui peut s'employer pendant  
les chaleurs comme boisson hygié-  
nique pour empêcher la transpiration  
et préserver du choléra et de toutes  
les maladies épidémiques. DES MIL-  
LIERS DE MALADES doivent leur guéri-  
son à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui  
est le meilleur marché et le plus  
agréable des cafés de santé. Le CAFÉ  
BARLERIN est un produit alimentaire  
uniquement composé de fruits adou-  
cissants et dont la composition chi-  
mique est à peu près la même que  
celle des eaux minérales les plus en  
réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en  
aire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500  
gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et  
de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE  
du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du  
croup, de la coqueluche et des mala-  
dies graves du larynx chez les jeunes  
enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition uni-  
verselle de Paris, 1878, avec 2 mé-  
dailles d'honneur, se vendent à Tarare,  
en gros, chez M. R. BARLERIN,  
pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND,  
épiciers, rue d'Orléans. (450)

## Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des  
Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères.  
— Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements  
du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage  
bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en  
caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blanche,  
bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons  
d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

En vente chez tous les libraires :  
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE

ET  
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1888

Par M<sup>me</sup> la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I<sup>er</sup>. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

MEDAILLE D'ARGENT à NICE 1884

### LA CIRE PARISIENNE

produit minéral breveté en tous pays, adopté par les Administrations civiles et militaires,  
remplace la cire d'abeilles dans toutes ses applications domestiques, commerciales et  
industrielles; — elle n'est pas falsifiée comme elle, par des matières animales  
ou végétales.

Elle donne, par son usage, une économie de 30 0/0 et, par son prix de vente, une  
économie de 25 0/0. Soit : une économie réelle de 55 0/0 sur les cires ordinaires.

Elle donne un vernis brillant et uniforme sans modifier la nature des bois les plus  
déliés. — L'encastique faite avec la Cire Parisienne, de couleurs les plus  
variées, est supérieure à toutes les encastiques connues. — Sa coloration est impat-  
fixe et inaltérable. — En Vente chez les Marchands de couleurs et Epiciers.

Concessionnaires exclusifs : MM. PEIGNIET-CHANGEUR & C<sup>o</sup>

3, Boulevard Magenta, PARIS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 JUIN 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Ciôtur préc <sup>e</sup>	Dernier cours.		Ciôtur préc <sup>e</sup>	Dernier cours.		Ciôtur préc <sup>e</sup>	Dernier cours.		Ciôtur préc <sup>e</sup>	Dernier cours.
3 %	79 30	78 30	Est	761 25	765	Obligations.			Gaz parisien	522	522
3 % amortissable	80 35	80 22	Paris-Lyon-Méditerranée	1225	1225	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514 50	515	Est	364 25	364
3 % (nouveau)			Midi	1265	1207 50	— 1865, 4 %	519	521	Midi	374 25	375
4 1/2 % (nouveau)	107 45	107 60	Nord	1735	1735	— 1869, 3 %	408 55	409	Nord	379	379
Obligations du Trésor	516	518	Orléans	1312 50	1313 75	— 1871, 3 %	400	399 25	Orléans	373 50	374
Banque de France	5180	5180	Ouest	817 50	817 50	— 1875, 4 %	511	514	Ouest	373	375
Société Générale	470	472 50	Compagnie parisienne du Gaz	1490	1490	— 1876, 4 %	512 50	513	Paris-Lyon-Méditerranée	378 25	378
Comptoir d'escompte	975	965	Canal de Suez	2042 50	2035	Bons de liquid. Ville de Paris	520	520	Paris-Bourbonnais	374	374
Crédit Lyonnais	557 50	553	C. gén. Transatlantique	505	505	Obligations communales 1879	450	450	Canal de Suez	567 50	570
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1332 50	1337 50				Obligat. foncières 1879 3 %	450	449			
Crédit mobilier	335	335				Obligat. foncières 1883 3 %	357 50	357			

### CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 19 Mai 1884)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
Heures	Minutes	Type	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir
3	8	minutes du matin, express-poste.												
9	55	matin (s'arrête à la Possonnière)												
0	16	matin, omnibus-mixte.												
1	25	soir,												
3	32	soir, express.												
7	15	soir, omnibus.												
10	36	(s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
3	36	minutes du matin, direct-mixte.												
8	31	soir, omnibus.												
9	37	soir, express.												
12	48	soir, omnibus-mixte.												
4	44	soir, omnibus (s'ar. à Tours)												
7	4	soir, omnibus (s'ar. à Tours)												
10	24	soir, omnibus (s'ar. à Tours)												
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.														

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,